

7^È FESTIVAL INTERNATIONAL DE DESIGN

DESIGN PARADE 7

29 JUIN - 1^{ER} JUILLET 2012

La villa Noailles

Edifiée entre 1924 et 1932, la villa Noailles est non seulement un témoignage de l'architecture de Robert Mallet-Stevens, mais également un bâtiment hors normes de 1800 m² qui mêle équipements sportifs et œuvres d'art. Ses commanditaires, Charles et Marie-Laure de Noailles y accueillirent les avant-gardes du 20^è siècle, dans une effervescence qui se prolongera jusque dans les années 1960.

Devenue centre d'art en 2003, la villa Noailles présente et soutient la création contemporaine dans les domaines de la mode, de la photographie, du design et de l'architecture à travers des expositions temporaires.

Elle organise deux festivals : le Festival International de Mode et de Photographie, depuis 1986 et Design Parade, depuis 2006.

Une exposition permanente, consacrée à Charles et Marie-Laure de Noailles complète la programmation, en mettant en avant l'extraordinaire mécénat qu'ils ont mené.

Design Parade

Autour d'un concours international ouvert aux jeunes designers, le festival réunit expositions et rencontres. A travers cette plate-forme innovante, la villa Noailles espère encore accroître son aide à la jeune création et faire se rencontrer, échanger et permettre une meilleure connaissance des créateurs par les professionnels, le public et les journalistes.

Design Parade 7 aura lieu du 29 juin au 1^{er} juillet 2012.

En plus de l'exposition des projets des dix designers sélectionnés pour le concours, seront rassemblés :

Une exposition sur l'histoire du lieu et ses commanditaires, *Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes*,

Une exposition thématique ou monographique (ex. Glass scene, piscine et Stefan Diez, squash et sautoir en 2011),

Une exposition en partenariat avec Sèvres – Cité de la céramique,

L'exposition de Jean-Baptiste Fastrez et Brynjar Sigurdarson, lauréats ex-aequo du Grand Prix Design Parade 6,

Des conférences et débats autour du design en partenariat avec Designer's Days.

DESIGN PARADE 7

7^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE DESIGN

29 JUIN - 1^{ER} JUILLET 2012

/
villa Noailles
Communauté d'agglomération
Toulon, Provence
Méditerranée
/

REGLEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS

La villa Noailles organise un concours annuel destiné aux jeunes designers dans le cadre du festival Design Parade. Le concours est récompensé par le Grand Prix Design Parade.

Le concours ne concerne pas les domaines du stylisme de mode, ni celui du graphisme. Le ou les projets proposés pour le concours ne doivent avoir été présentés ni dans une institution culturelle en France, ni dans une foire commerciale européenne. L'organisation n'a pas défini de thématique, ni de type de projet.

GRAND PRIX DESIGN PARADE

Le jury du concours décerne le Grand Prix Design Parade qui est doté de :

- un séjour de recherche d'un an à Sèvres – Cité de la céramique,
- un séjour de recherche d'un an au CIRVA (Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques) à Marseille, pour la réalisation d'un vase en 3 exemplaires qui fera partie des collections du CIRVA et de la villa Noailles,
- une bourse d'aide à la création de 5 000 euros offerte par la Galerie kreo pour la réalisation d'un projet libre. Ce projet pourra être édité par la Galerie kreo.
- une exposition personnelle à la villa Noailles lors de Design Parade 8, en juillet 2013.

Le public vote pendant les trois jours de festival et décerne le Prix du Public et de la Ville d'Hyères.

D'autres prix peuvent être décernés par le jury (prix spéciaux ou prix des partenaires du festival).

ENVOI DES DOSSIERS

Pour participer, vous devez envoyer par courrier un dossier comprenant :

- un CV,
- une fiche de coordonnées précises,
- 3 planches maximum par projet, format A3, illustrant vos travaux précédents (qui ne seront pas présentés pour le concours),
- 3 planches maximum par projet, format A3, illustrant le ou les projets concourant pour le Grand Prix, comprenant texte d'intention, dessins et plans techniques, images du prototype. Préciser «**Projet Design Parade 7**» sur les 3 planches. Si le prototype n'existe pas encore, joindre un devis pour sa réalisation.

Dossier à envoyer impérativement avant le 30 mars 2012 (cachet de la Poste faisant foi) à :

- envoi par la Poste
villa Noailles – DESIGN PARADE 7
Montée Noailles
BP 70 176
83405 Hyères cedex

- envoi par transporteur :
villa Noailles – DESIGN PARADE 7
Montée Noailles
83400 Hyères

RETOUR DES DOSSIERS NON SÉLECTIONNÉS

Vous devez joindre une enveloppe affranchie au format du dossier portant vos nom et adresse pour le retour. Plusieurs solutions :

- enveloppe timbrée
- enveloppe prépayée (par exemple Colissimo ou Chronopost pour les résidents en France)
- enveloppe et chèque en euros du montant de l'affranchissement, à l'ordre de l'Association villa Noailles,
- enveloppe et virement du montant de l'affranchissement, sur le compte de l'association villa Noailles (International Bank Account Number (IBAN) : FR76 4255 9000 3621 0284 7390 707 Bank Identification Code (BIC) : CCOPFRPPXXX en précisant DESIGN 12
- enveloppe prépayée chez un transporteur * (UPS/DHL/FEDEX ou tout autre transporteur assurant le retour dans le pays de départ).

*L'expéditeur sera tenu de prendre à sa charge les frais de douanes et taxes, en ouvrant un compte chez le transporteur choisi. Aucun frais de douane ne sera pris en charge par l'association qui refusera le dossier dans ce cas.

Les dossiers ne comportant pas d'enveloppe et d'affranchissement de retour ne seront pas pris en compte. **Si vous ne souhaitez pas récupérer votre dossier, indiquez le dans une lettre que vous joindrez à l'enveloppe d'envoi.**

L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol des dossiers durant leur envoi. Les dossiers sélectionnés sont conservés à la villa Noailles.

Même si la confidentialité des projets est préservée, nous vous invitons à déposer vos projets sous enveloppe Soleau auprès de l'INPI avant leur envoi à la villa Noailles.

SÉLECTION

Une présélection aura lieu à Hyères avant la présentation des dossiers au jury.

Un jury composé de professionnels du design (designers, éditeurs, journalistes...) se réunira au début du mois de mai 2012 et sélectionnera 10 dossiers maximum, afin de garantir un certain niveau d'exigence, la qualité des prototypes et les échanges avec les professionnels.

Les projets proposant un prototype réalisé ou financé sont favorisés.

Les dix designers sélectionnés seront avertis par courrier avant le 31 mai 2012 (aucune information ne sera donnée par téléphone).

Dès l'annonce de leur sélection, les candidats doivent signer un contrat comportant les éléments du règlement, ils s'engagent à être présents à Hyères du 25 juin au 2 juillet 2012.

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le festival.

Les designers sélectionnés qui n'auraient pas de prototype doivent impérativement le réaliser pour la présentation à la villa Noailles. Dans certains cas, après étude du projet par les organisateurs, une aide spécifique pourra être mise en place pour la réalisation des prototypes.

NB : Tous les designers sélectionnés s'engagent à respecter le programme. Les décisions du jury, rendues lors de la sélection et du festival, sont sans appel.

ORGANISATION

Association villa Noailles
Direction, Jean-Pierre Blanc
BP 70176 83405 Hyères Cedex
Tél +33 (0)4 98 08 01 98
Fax +33 (0)4 98 08 01 90
contact@villanoailles-hyeres.com
www.villanoailles-hyeres.com

Le festival est organisé par l'Association villa Noailles et financé par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la culture et de la communication), du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Conseil Général du Var. En partenariat avec la Fondation d'entreprise Hermès, Camper, Sèvres - cité de la céramique, le Groupe Galeries Lafayette, le CIRVA, Designer's Days et la Galerie kreo.